



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DATAR

Question écrite n° 73643

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le rapport de la Cour des comptes relatif au fonctionnement de la DATAR. Ce rapport constate notamment la faible consommation des crédits puisque, avec un budget de 300 millions d'euros, le taux de consommation est resté faible en 2000 (37 %) entraînant un gonflement des reports (40 % de la dotation initiale). Il lui demande de lui préciser les perspectives de l'action du Gouvernement s'inspirant de ce rapport accablant quant à l'utilité de cet organisme.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73643

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1193